

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues–adjoints à la direction générale
Madame Jeanelle Thériault

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : 26^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S

DATE : Le 10 février 2015

HEURE : 19 h

LIEU : Bureau du district, 425 rue Champlain, Dieppe

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Gilles Bourque

Vice-président du Conseil : Monsieur Roger Martin

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Monsieur Joël Émond
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Gérard McKen
Madame Monique Poirier
Madame Pamela Robichaud
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur Luc Lajoie
Madame Pauline Légère
Madame Charline Morrison
Monsieur David Després
Monsieur Steve Lapierre

Secrétaire de la séance : Madame Jeanelle Thériault

(Un repas sera servi à 17 h 15. Le huis clos débutera à 17 h 45. La réunion publique débutera à 19 h.)

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, Madame Jeanelle Thériault ou Madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau), 506.856.3254 (télécopieur) ou par courriel à : jeanelle.theriault@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

19 h **Présentation – Comité du développement de Saint-Paul**

- *Monsieur Marc Henrie, président du comité du développement de Saint-Paul*

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

Lieu de la rencontre : Bureau du District, 425 rue Champlain, Dieppe

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 19 h Présentation – Comité du développement de Saint-Paul
- 19 h 20 1. Ouverture de la séance
- 19 h 25 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 30 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 35 4. Considération et adoption du procès-verbal (13 janvier 2015)
- 19 h 40 5. Questions découlant du procès-verbal (13 janvier 2015)
- 19 h 45 6. Point d'information
6.1 Matière pédagogique : La petite enfance - processus de transition scolaire
- 20 h 05 7. Questions du public
- 20 h 15 Pause
- 20 h 25 8. Politiques
8.1 Méthode de gouverne
a) Politique 1.0 – Engagement général en matière de gouverne - Exercice d'énoncé de mission du DSF-S
b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
c) Politique 1.9 – Cout de la gouverne
8.2 Limites de la direction générale
a) Politique 3.4 Relations avec le personnel
- 20 h 45 9. Rapports de vérification
9.1 Rapport de vérification de la politique 3.5 – Protection des actifs
- 21 h 10. Points d'information de la présidence
10.1 Nom de la bibliothèque – école Le Mascaret (Politique 1.10 - Nommer une salle de classe)
10.2 Clair 2015
10.3 Impliquez-vous NB : révision stratégique des programmes
10.4 Rencontre du Caucus Libéral
10.5 « Art of Hosting » (Moncton – 27 au 29 janvier 2015)
- 21 h 30 11. Points d'information de la direction générale
11.1 Rapport sur le sondage de fin d'études secondaire 2014
11.2 Rapport financier – DSF-S
11.3 Rapport financier – CED
11.4 Rencontre avec les présidences et membres des conseils des élèves
11.5 GREF 2016
11.6 1^{er} Forum francophone sur l'apprentissage
- 21 h 55 12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 22 h 13. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

4. Considération et adoption du procès-verbal (13 janvier 2015)

Contexte

Le 13 janvier 2015, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 25^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 25^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

5. Questions découlant du procès-verbal (13 janvier 2015)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 25^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5a) Scénario pour une nouvelle école à Dieppe : lettre du ministre en réponse à la lettre du CED (lettre ci-jointe).
- b) 5c) Mise sur pied du comité du nom de l'école de Fredericton Nord : réponse du ministre suite à la lettre que le CED lui a envoyée l'invitant à nommer une ou un représentant du MEDPE au comité (lettre ci-jointe).
- c) 18.2 – Limites de la direction générale – politiques 3.1, 3.2, 3.3 et 3.14 : ces politiques ont été placées sur le site Web.
- d) 10.2 – Demande de l'école Arc-en-ciel : une lettre a été envoyée au président du CPAE de l'école Arc-en-ciel (lettre ci-jointe).

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

6. Point d'information

6.1 Matière pédagogique : La petite enfance – processus de transition scolaire

Contexte

Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance et Madame Fleurette Landry, directrice de l'agence Famille et Petite enfance, feront une présentation dans le but d'expliquer le processus qui vise à assurer une transition scolaire harmonieuse des enfants en début de scolarité. Cette transition vers l'école représente une étape majeure dans le cheminement d'un enfant et donc il est important de bien la planifier et surtout de la réussir dans l'accueil et le respect des familles et des enfants qui en méritent pas moins.

Documentation

- Transition scolaire (présentation Powerpoint)
- Questionnaire pour le parent
- Questionnaire ASQ-SE
- Tableau des résultats compilés
- Francisation - liste des activités suggérées
- Fiche d'information sur la francisation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

7. Questions du public

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Politique 1.0 – Engagement général en matière de gouverne (exercice d'énoncé de mission du DSF-S)

Contexte

En déterminant les orientations dans l'intérêt supérieur des élèves, des parents et de la communauté, le CED joue un rôle essentiel au sein de la gouverne scolaire. Dès le début de son mandat, le CED du DSF-S a établi une vaste consultation afin de déterminer sa politique de finalités. Il serait maintenant important de réfléchir à la création d'une mission prévoyant notre raison d'être et projeter ainsi, ce que nous voulons atteindre.

Documentation

Politique 1.0

b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil

Contexte

Vous retrouverez dans votre documentation la Politique 1.8 avec les modifications suggérées. Est-ce que vous êtes d'accord avec le contenu?

Documentation

Politique 1.8

c) Politique 1.9 – Cout de la gouverne

Contexte

Vous retrouverez dans votre documentation la Politique 1.9 avec les modifications suggérées. Est-ce que vous êtes d'accord avec le contenu?

Documentation

Politique 1.9

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

8.2 Limites à la direction générale

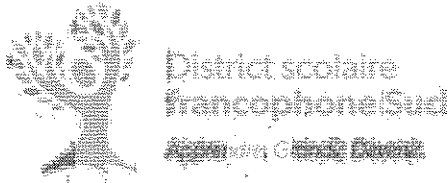
a) Politique 3.4 – Relations avec le personnel

Contexte

Vous retrouverez dans votre documentation la Politique 3.4 avec les modifications suggérées. Est-ce que vous êtes d'accord avec le contenu?

Documentation

Politique 3.4



CONSEIL D'ÉDUCATION

MÉTHODE DE GOUVERNER

Engagement général en matière de gouverner

Politique 1.0

- 1.0.1 Le Conseil a pour objectif de veiller, au nom des communautés acadienne et francophone qu'il sert, à obtenir des résultats appropriés pour les élèves à un coût approprié et à éviter de prendre des mesures et de se placer dans des situations inacceptables.
- 1.0.2 Le Conseil gouverne selon les principes juridiques afférents à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

Principe

La gouvernance du système scolaire de langue française dans le district scolaire francophone Sud sera fondée sur les principes juridiques afférents à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et conforme à ceux-ci. L'ensemble des politiques et actions du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud devront respecter ces principes juridiques. Cette politique sera donc mise à jour suivant l'évolution des principes juridiques afférents à l'article 23.

Préambule

La gouvernance du système d'éducation en langue française au Nouveau-Brunswick est régie par trois mesures législatives. D'abord, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* accorde à la communauté acadienne le droit à des écoles distinctes de langue française et à la gestion de ces établissements. Ensuite, l'article 16.1(1) de cette même *Charte* accorde à la communauté acadienne le droit à des institutions éducatives et culturelles distinctes. Enfin, la *Loi sur l'éducation* du Nouveau-Brunswick, ainsi que les règlements, politiques et directives afférents, précise les modalités administratives de la prestation des services éducatifs à la communauté acadienne. La plus importante de ces mesures législatives est l'article 23 de la *Charte* car il a préséance sur les deux autres.

Depuis l'adoption de l'article 23, en 1982, la jurisprudence a insufflé la vie et spécifié le vocabulaire légal inhérent. Cette jurisprudence a notamment établi plusieurs principes de gouvernance du système éducatif qui peuvent se résumer en quatre paragraphes :

1. L'article 23 a trois buts intégrés qui se distinguent selon leur ampleur et leur impact chronologique. Son but ultime et à long terme est de réparer les injustices du passé et d'assurer la survie et l'épanouissement des deux langues officielles du pays, ainsi que de leur culture et de leurs communautés, partout au Canada. Son but à moyen terme est d'assurer l'égalité des deux communautés linguistiques officielles dans le domaine scolaire, notamment l'égalité des résultats et des établissements scolaires, dans chaque province et territoire du Canada. Enfin, son but à court terme est d'établir des écoles distinctes de langue française dans chaque communauté où il existe un besoin et une masse critique suffisante afin de fournir à la minorité locale une instruction de qualité exemplaire dans sa langue et un centre culturel et communautaire de langue française;

2. Les écoles de langue française sont non seulement des établissements fournissant l'instruction en langue française; elles sont également des centres culturels et communautaires qui contribuent à la survie et l'épanouissement de la minorité;
3. Pour atteindre les trois buts égalitaires intégrés et permettre aux écoles de langue française de jouer leur rôle culturel et communautaire, le gouvernement provincial doit assurer que le financement de l'instruction en langue française soit équitable;
4. L'article 23 exige une restructuration des institutions scolaires de la province, notamment l'établissement de conseils scolaires de langue française, dans le but d'établir un équilibre entre les pouvoirs décisionnels du gouvernement provincial et ceux qui relèvent exclusivement de ces conseils scolaires de langue française. Le gouvernement provincial doit notamment (a) assurer que son système scolaire favorise l'atteinte des buts ultime et immédiat de l'article 23, (b) offrir et promouvoir l'instruction en français, (c) assurer que cette instruction soit d'une qualité exemplaire et (d) déléguer aux conseils scolaires de langue française les pouvoirs exclusifs qui lui reviennent. Les conseils scolaires de langue française doivent notamment (a) déterminer les besoins scolaires de la communauté francophone, (b) établir des programmes scolaires pour répondre à ces besoins, (c) dépenser les fonds afférents à l'instruction et aux opérations, (d) recruter et affecter le personnel enseignant, (e) nommer et diriger le personnel administratif, (f) conclure les accords nécessaires pour l'instruction et les services dispensés et (g) déterminer l'emplacement des écoles de langue française dans le district.

Par conséquent, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud et son personnel de gestion et pédagogique viseront à tout moment les résultats suivants comme résultats suprêmes du système scolaire qui relève de leurs compétences :

1. Contribuer, au sein du district scolaire, à la survie et l'épanouissement de la langue française et de la culture acadienne ainsi que des communautés qui les véhiculent;
2. Assurer l'égalité des résultats scolaires et des établissements scolaires entre ceux de la majorité et ceux de la minorité sur le territoire desservi par le District scolaire francophone Sud;
3. Établir les écoles de langue française où il existe un besoin et une masse critique suffisante afin de fournir à la minorité locale une instruction de qualité exemplaire dans sa langue et un centre culturel et communautaire de langue française;
4. Assurer que les écoles du District scolaire francophone Sud fournissent une instruction en langue française de qualité exemplaire et assument pleinement leur rôle de centres culturels et communautaires devant contribuer à la survie et l'épanouissement de la langue française, de la culture acadienne et des communautés desservies;
5. Assurer que le gouvernement provincial fournit le financement équitable nécessaire pour permettre au Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud d'assumer la pleine gestion scolaire francophones et aux écoles du District scolaire francophone Sud de fournir une instruction de qualité exemplaire et d'assumer pleinement leur rôle culturel et communautaire;
6. Assurer que le gouvernement provincial respecte ses obligations positives établis en vertu de la jurisprudence afférente à l'article 23;

7. Assurer que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud exerce ses pouvoirs exclusifs établis en vertu de la jurisprudence afférente à l'article 23;
8. Assurer la légitimité du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud comme institution publique et démocratique établie par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et comme « ordre de gouvernement » établi spécifiquement pour desservir les communautés acadiennes et francophones du District scolaire francophone Sud et devant être gouvernée par elles et pour assurer leur survie et leur épanouissement.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

9. Rapport de vérification

9.1 Politique 3.5 – Protection des actifs

Contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport de vérification en lien avec la Politique 3.5 – Protection des actifs.

Documentation

Rapport de vérification de la politique 3.5

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

10. Points d'information de la présidence

10.1 Nom de la bibliothèque – école Le Mascaret (Politique 1.10 – Nommer une salle de classe)

Contexte

En avril 2013, le CED avait reçu une demande pour assigner un nom à la bibliothèque de l'école Le Mascaret. En vertu de la Politique 1.10, le processus a été entamé par le CPAE de l'école Le Mascaret. Le Conseil sera invité à prendre une décision en considérant les données et les informations qui seront soumises par le comité.

Documentation

Lettres (demande et réponse du CED)
Information du CPAE (à venir)

10.2 Clair 2015

Contexte

Le colloque Clair 2015 a eu lieu du 29 au 31 janvier dernier. Les membres qui étaient présents seront invités à partager un point que les a le plus marqué de ce colloque.

Documentation

Aucune

10.3 Impliquez-vous NB : révision stratégique des programmes

Contexte

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entrepris une consultation auprès des citoyens sous forme de séances de dialogue public intitulées « café du monde ». Il serait bien que les membres du CED puissent participer à ces séances. Le président a envoyé un courriel aux membres à cet effet. Des commentaires peuvent également être envoyés. La date limite d'envoi des commentaires est fixée au 28 février 2015. Veuillez consulter le lien pour plus d'information.

Documentation

Communiqué de presse
Lien : http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/consultation_publicque.html

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

10.4 Rencontre du Caucus Libéral

Contexte

La rencontre avec les membres du Caucus Libéral aura lieu le lundi 27 avril au bureau du district scolaire.

Documentation

Aucune

10.5 « Art of Hosting » (Moncton – 27 au 29 janvier 2015)

Contexte

Cette formation a eu lieu à Moncton du 27 au 29 janvier. Nous avons placé en annexe des renseignements à ce sujet.

Documentation

Information

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Séances de dialogue public

Événement : Province : 26 janvier 2015 - 21 février 2015

Renseignements pour les médias

AUX CHEFS DES NOUVELLES : Des séances de dialogue public auront lieu du 26 janvier au 21 février dans le cadre de la révision stratégique des programmes du gouvernement provincial.

Sarah Bustard ou Leah Fitzgerald, relations avec les médias, 506-453-3030.

Plutôt que d'assister à une rencontre publique traditionnelle, les gens pourront participer à une conversation de groupe dans une atmosphère de « Café du monde » qui a été conçue pour faciliter le partage d'idées dans le but de remettre le Nouveau-Brunswick en marche. Les rencontres sont d'une durée de deux heures et n'incluent pas de présentations publiques.

Veillez noter que les médias pourront couvrir l'ouverture et la fermeture de chaque rencontre (y compris les rapports de discussion). La portion « Café du monde » de chaque rencontre se déroulera à huis clos.

Les journalistes qui prévoient assister à une séance particulière sont encouragés à s'inscrire à l'avance à media-medias@gnb.ca ou au 506-453-3030.

Les détails concernant la révision stratégique des programmes, y compris l'horaire et les lieux de rencontre, sont disponibles en ligne.

Tout le contenu © 2015 Le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Tous droits réservés.

Moncton – 27-28-29 janvier 2015

Qu'est ce que l'Art d'Accueillir des Conversations qui Comptent ?

L'Art of Hosting est un moyen efficace pour **faire émerger la capacité d'auto-organisation et la sagesse collective de groupes de toutes tailles**. L'Art of Hosting part de l'hypothèse que les gens mettent leur énergie et leurs compétences au service de ce qui compte le plus pour eux, au travail comme dans la vie. C'est pourquoi l'Art of Hosting recouvre un ensemble de **processus de conversation** puissants, qui invitent les personnes à s'engager et à prendre en charge les défis qu'elles rencontrent.

Les groupes et les organisations qui utilisent l'Art of Hosting comme mode de fonctionnement constatent une amélioration de leur processus de décisions, un développement plus efficace de leurs compétences et une plus grande réactivité dans leur réponse aux opportunités, aux défis et aux changements. Les personnes qui expérimentent l'Art of Hosting ont le sentiment d'être plus autonomes, plus responsables et plus à même de contribuer aux réunions et conversations auxquelles elles prennent part et, ainsi, d'aboutir plus efficacement aux résultats escomptés.

Utiliser tous les ingrédients d'une bonne conversation

Pourquoi la conversation est-elle aussi puissante ? La conversation, plus que toute autre forme d'interaction humaine, est le lieu où l'on apprend, où l'on échange des idées, où l'on offre des ressources, où l'on crée l'innovation. Néanmoins toutes les conversations ne sont pas ainsi.

Beaucoup de personnes font l'expérience de réunions dans lesquelles elles perdent leur temps, de conversations qui tournent au débat, et d'invitations à participer qui n'en sont pas. Les personnes veulent contribuer, mais ne savent pas comment s'y prendre. De même, les leaders voudraient voir ces personnes contribuer, mais ne savent pas comment faire.

L'Art of Hosting recouvre un ensemble de méthodes puissantes, qui permettent de créer des conversations ouvertes, qui ont du sens et qui se traduisent par l'engagement des parties prenantes et par des résultats significatifs. En travaillant avec tout un éventail de méthodes collaboratives, telles que le Cercle, le World-Café, l'Exploration Appréciative, le Forum Ouvert, le Pro-Action Café, le Story-Telling et bien d'autres, les praticiens peuvent adapter l'approche qu'ils proposent à leur contexte et à leurs objectifs.

Un art qui demande de la pratique et de l'attention

Plus qu'un ensemble de méthodes, l'Art of Hosting est une pratique. Nous utilisons le mot « art » car développer notre capacité à travailler avec les autres et aider les autres à mieux travailler ensemble n'est pas une science exacte, particulièrement en ces temps de complexité croissante. Nous parlons de « hosting » / d'« accueillir » parce que ce qui est proposé ici n'est pas une facilitation classique ni une séance de modération. Il s'agit d'accorder une attention et un soin particuliers à tous les aspects qui entrent en jeu lorsque des personnes travaillent ensemble. L'intention est d'accompagner le groupe dans sa réussite, de la même manière qu'une personne qui accueille des invités s'assurera qu'ils ont tout ce dont ils ont besoin pour que leur séjour soit réussi.

L'Art d'Accueillir des Conversations qui Comptent recouvre l'ensemble du processus d'organisation d'une rencontre : les préparatifs avant que les participants n'arrivent, ce qui se passe pendant qu'ils travaillent ensemble, et l'anticipation de la façon dont les résultats de leur conversation (la récolte) vont nourrir leurs prochaines étapes, d'une façon cohérente avec leurs objectifs et le contexte.

L'Art de Récolter des Conversations qui Comptent

Quiconque plante un jardin s'attend à des résultats. Que le résultat attendu soit un fruit ou une fleur, le jardinier s'attend à une récolte. De la même manière, toute personne qui s'apprête à accueillir une réunion souhaite obtenir de bons résultats pour ses efforts. Dans ce cas, la récolte pourrait prendre la forme d'un rétroplanning, d'un accord, d'un plan d'action ou d'une meilleure relation entre des personnes.

Dans la communauté Art of Hosting, nous concevons le déroulé d'une conversation en fonction de la récolte que nous souhaitons faire émerger. Les résultats que nous recherchons nous aident à déterminer les méthodes que nous allons utiliser et la façon dont nous allons les déployer.

Nous continuons à améliorer notre capacité à récolter et à expérimenter différentes formes de récolte : des images numériques, des photos, de la musique, des médias sociaux, des récits, du multimédia – tout ce que vous pourrez imaginer ! Nous sommes convaincus qu'une bonne récolte est un des moyens les plus puissants pour s'assurer que les accords et décisions, qui découlent de ces conversations qui comptent, mènent à l'action.

Pas de structure organisationnelle formelle

Le réseau Art of Hosting se diffuse et grandit rapidement à travers le monde. Des organisations, des communautés et des personnes de tous horizons prennent part à cette nouvelle façon de travailler. Nous redécouvrons la puissance des conversations, ensemble.

Le réseau Art of Hosting n'a pas de structure juridique formelle, pas de leader désigné, pas de programme d'accréditation et pas d'organisme de contrôle. Il est basé sur un réseau de praticiens et sur des communautés de pratique locales. Le réseau est engagé dans la voie de l'apprentissage continu et de la générosité en encourageant le partage et l'entre-aide.

La première étape si vous voulez devenir un praticien de l'Art of Hosting est de suivre un séminaire de 3 jours organisé près de chez vous ou pourquoi pas ailleurs, quelque part dans le monde. Un groupe international de « pilotes » est garant du modèle de pratique et assure la qualité des séminaires ainsi que l'intégrité du réseau international.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

11. Points d'information de la direction générale

11.1 Rapport sur le sondage de fin d'études secondaires

Contexte

Comme à chaque année, il nous fait plaisir de vous remettre le document « Sondage de fin d'études secondaires 2014 ». Ce sondage s'adresse aux élèves de la douzième année et leur offre la possibilité de partager leur opinion aux différentes questions telles que les possibilités d'enrichissement à l'école, l'accès aux nouvelles technologies et l'environnement scolaire. De plus, ce sondage veut obtenir des données sur les intentions des élèves quant à leur avenir.

Documentation

Note
Rapport
Données – DSF-S

11.2 Rapport financier - DSF-S

Contexte

Le rapport financier du budget du DSF-S sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

11.3 Rapport financier – CED

Contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

11.4 Rencontre avec les présidences et membres des conseils des élèves

Contexte

Cette rencontre aura probablement lieu au mois d'avril. La date sera communiquée aux membres du CED.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

11.5 GREF 2016

Contexte

Au printemps 2016, le congrès du GREF aura lieu à Moncton. Le Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF) est un congrès national qui permet de faire avancer la réflexion sur l'apprentissage professionnel au pays grâce à une trentaine d'ateliers et une soixantaine de conférenciers.

Le GREF est un événement parrainé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ).

Puisque nous accueillons cet événement dans notre coin, les trois districts scolaires francophones du N-B., en collaboration avec le MEDPE, verront à organiser cet événement dans le but de promouvoir l'avancement de l'éducation en langue française dans un contexte minoritaire.

Documentation

Aucune

11.6 1^{er} Forum francophone sur l'apprentissage

Contexte

Le 1^{er} Forum francophone sur l'apprentissage aura lieu les 30 avril et 1^{er} mai 2015 à Shippagan. Sous le thème « Portrait de l'éducation : Parole à la communauté » se donne comme mission de créer un espace de réflexion collectif portant sur l'apprentissage, impliquant les gens de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick, les intervenants des districts scolaires et du milieu postsecondaire.

Documentation

Information et programme provisoire

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE : Directions générales

COPIES : Président(e)s des CÉD; Directions exécutives à l'apprentissage;
Gérald Richard; Luc Handfield; Christine Gilbert Estabrooks

EXPÉDITRICE : Monica LeBlanc, Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles

DATE : Le 5 janvier 2015

OBJET : Rapport sur le *Sondage de fin d'études secondaires 2014*

En mai 2014, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a de nouveau réalisé le sondage de fin d'études secondaires auprès des élèves de la douzième année. Après analyse des données par le personnel du Ministère, deux rapports, soit un par secteur, ont été publiés sur le site Web du Ministère à (<http://www.gnb.ca/0000/pub-f.asp>).

Plus de 1 700 élèves de toute la province ont eu l'occasion de s'exprimer sur différents sujets, notamment au sujet du milieu scolaire, des occasions d'enrichissement personnel et de nouvelles technologies. De ce nombre, 378 élèves francophones ont été sondés, soit 18 % de l'ensemble de la population scolaire de la douzième année du secteur francophone en mars 2014. Le *Sondage de fin d'études secondaires* contient des renseignements qui guident la prise de décisions en plus d'être un instrument très utile de reddition de compte.

Vous trouverez ci-joint le rapport en format électronique sur le secteur francophone, ainsi qu'un tableau Excel incluant les données, par école, sur les réponses aux questions. Nous espérons que ce tableau éclairera votre prise de décision concernant votre district et vos écoles quant à la participation aux activités parascolaires, l'intimidation, les habiletés linguistiques et les obstacles à la poursuite d'études postsecondaires. Veuillez noter que ce sondage n'a pas été réalisé dans le but d'évaluer les écoles et les districts, mais pour obtenir des données clés sur les projets d'avenir des élèves.

Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Denis Chamberlain ou moi-même à la Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles au 506 453-3090 (ou denis.chamberlain@gnb.ca ou monica.leblanc@gnb.ca).

Nous vous sommes reconnaissants de votre collaboration.



Monica LeBlanc
Directrice
Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles 2013-2014	Dépenses réelles 2014-2015	Budget du District 2014-2015	Écart
ENSEIGNEMENT					
<u>Régulier</u>					
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	69 437 590	72 003 529	72 002 866	(663)
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	2 798 876	2 634 724	1 902 521	(732 203)
2069- 03-4191-P71100	Fret messagerie camionnage	953	0	0	0
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	127 693	85 949	70 300	(15 649)
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	551 120	505 070	505 070	0
2069- 03-5739-P71100	Fonds d'aide à l'enseignement	179 552	200 682	200 682	0
2069- 03-5189-P71100	Budget des écoles	1 253 110	1 321 404	1 321 404	0
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	57 112	0	0	0
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (E15)	317 443	200 000	200 000	0
	<u>Total régulier</u>	<u>74 723 449</u>	<u>76 951 358</u>	<u>76 202 843</u>	<u>(748 516)</u>
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>					
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	702 365	1 040 780	1 040 780	0
	<u>TOTAL ENSEIGNEMENT</u>	<u>75 425 814</u>	<u>77 992 138</u>	<u>77 243 623</u>	<u>(748 516)</u>
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE					
<u>Soutien administratif scolaire</u>					
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire - Adj. Admin.	1 303 315	1 333 633	1 376 481	42 847
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléances - Adj. Admin.	115 953	119 932	60 716	(59 215)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entre	308 678	305 521	312 000	6 479
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	605	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	5 317	3 706	0	(3 706)
	<u>Total: soutien administratif scolaire</u>	<u>1 733 869</u>	<u>1 762 792</u>	<u>1 749 197</u>	<u>(13 595)</u>
<u>Services de soutien pédagogique</u>					
2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 275 033	2 557 602	2 770 203	212 601
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnel	(6 325)	41 150	0	(41 150)
2069- 03-4904-P72201	Déplacement - soutien prof	50 792	36 000	36 000	0
2069- 03-5189-P72201	Matériel - soutien prof	28 522	25 000	25 000	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	892 359	922 696	935 570	12 874
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	55 337	24 702	24 574	(128)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	3 019	2 581	0	(2 581)
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	467 138	479 300	479 300	0

2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	231 101	129 364	129 364	0
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	27 345	0	0	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	56 618	0	0	0
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	241 918	137 016	137 016	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	122 190	122 190	122 190	0
	Total: services de soutien pédagogique	4 445 046	4 477 601	4 659 217	181 616

Services de soutien aux élèves

2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	7 427 956	7 434 095	7 492 779	58 684
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	815 574	560 497	326 566	(233 931)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Éducaide,autres	88 074	21 160	0	(21 160)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation MENB	281 718	0	0	0
2069- 03-3431-P73301	Tutorat	63 492	56 050	0	(56 050)
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation :	4 751	2 208	0	(2 208)
2069- 03-5189-P73310	Budget - Soutien DSSA	20 916	60 400	60 400	0
2069- 03-5189-P73150	Budget Projet d'inclusion	23 898	0	0	0
2069- 03-5189-P73151	Budget Actions locales	23 898	50 000	50 000	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	670 668	702 119	702 052	(67)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	67 320	78 790	78 790	0
	Total: services de soutien aux élèves	9 464 365	8 965 319	8 710 587	(254 733)

TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

		15 643 279	15 205 712	15 119 001	(86 712)
--	--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES

Soutien à l'apprentissage

2069- 03-3431-P73113	Exc. Amé(37747)+Acc(78787)+Enr(40712)+Cc	0	0	0	0
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	57 799	11 937	0	(11 937)
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	20 442	22 484	23 096	611
2069- 03-3431-P73153	Paq- Transition maternelle (voir PLOE)	0	0	0	0
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	65 492	76 016	76 016	0
2069- 03-3431-P73202	Traitements divers / Moniteurs	30 894	0	0	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	626 376	685 017	779 595	94 578
	Total: excellence en éducation	801 003	795 454	878 707	83 253

TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES

		801 003	795 454	878 707	83 253
--	--	----------------	----------------	----------------	---------------

TOTAL ENSEIGNEMENT

		91 870 096	93 993 305	93 241 330	(751 975)
--	--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

BÂTIMENTS

<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>					
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 113 721	5 579 149	5 579 148	(0)
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	480 969	413 160	237 064	(176 096)
2069- 03-4191-P74100	Affranchissement, messageries, fret	1 562	0	0	0
2069- 03-4251-P74100	Combustible	591 235	562 000	562 000	0
2069- 03-4252-P74100	Electricité	2 836 308	2 906 867	2 883 000	(23 867)

2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	318 984	296 350	325 000	28 650
2069- 03-4513-P74100	Détritus	161 564	171 572	170 000	(1 572)
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	372 408	435 280	439 000	3 720
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 212 906	2 324 823	2 261 821	(63 001)
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	150 540	152 025	154 500	2 475
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	893 213	850 000	750 000	(100 000)
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	25 688	22 300	22 300	0
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	2 682	0	0	0
	TOTAL BÂTIMENTS	13 161 780	13 713 525	13 383 833	(329 692)

TRANSPORT SCOLAIRE

	<u>Transport scolaire</u>				
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	3 836 860	4 149 402	4 149 402	(0)
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	553 624	316 782	181 736	(135 046)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	8 558	13 500	13 500	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	9 339	12 000	12 000	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	614 347	626 868	627 000	132
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 706 901	3 942 610	3 942 610	0
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	83 734	100 175	50 000	(50 175)
	Total: transport scolaire	8 813 362	9 161 337	8 976 248	(185 089)

Périscolaire

2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	174	0	0	0
	Total: périscolaire	174	0	0	0

Parascolaire

2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	20 927	0	0	0
	Total: parascolaire	20 927	0	0	0

TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE

		8 834 463	9 161 337	8 976 248	(185 089)
--	--	------------------	------------------	------------------	-------------------

ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT

CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles

2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	97 903	130 000	130 000	0
	Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles	97 903	130 000	130 000	0

Administration - district

2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	2 886 011	3 194 296	3 208 030	13 734
2069- 03-4039-P76200	Publicité	10 282	12 000	12 000	0
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	46 192	20 932	10 120	(10 811)
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	31 198	38 765	40 000	1 235
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	49 002	47 044	55 000	7 956
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	107 688	142 301	159 400	17 099
2069- 03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	31 231	43 970	43 970	0
2069- 03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	(0)	0	0	0

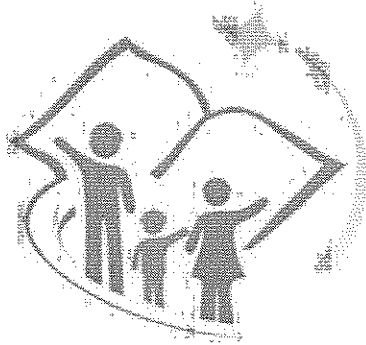
Total: administration - district	3 161 604	3 499 308	3 528 520	29 213
Fonctionnement et entretien bureau de district				
2069- 03-4511-P76400 Nettoyage	17 335	1 198	0	(1 198)
2069- 03-4252-P76400 électricité	0	0	0	0
2069- 03-4721-P76400 Location d'installations	385 005	278 956	286 100	7 144
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district	402 340	280 155	286 100	5 945
Perfectionnement professionnel - non-enseignants				
2069- 03-3467-P76500 Perfectionnement (non-enseignants)	18 309	14 877	20 000	5 123
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants	18 309	14 877	20 000	5 123
TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT	3 680 156	3 924 340	3 964 620	40 281
INDEMNITÉS DU PERSONNEL				
Indemnités du personnel				
2069- 03-3429-P77100 Indemnités de retraite aux retraités	976	706	0	(706)
2069- 03-3438-P77100 Indemnités de retraite	0	0	0	0
2069- 03-3466-P77100 Accidents au travail	52 519	0	0	0
2069- 03-3441-P77100 Indemnités de congé de vacances	1 222 281	1 260 000	1 133 381	(126 619)
2069- 03-3444-P77100 Indemnités de Départ	77 078	0	0	0
2069- 03-3447-P77100 Alloc. Retraite - Employés non-syndiqués	0	0	0	0
2069- 03-3601-P77100 Assurance-vie collective	57 004	53 232	98 345	45 113
2069- 03-3602-P77100 Régime de pension du Canada	3 830 299	3 860 000	3 608 394	(251 607)
2069- 03-3603-P77100 Assurance-maladie et de soins	1 019 571	1 064 239	981 750	(82 489)
2069- 03-3604-P77100 Assurance-emploi	1 970 770	1 990 000	1 793 309	(196 691)
2069- 03-3709-P77100 Indemnités de nettoyage à sec et vest.	84 515	92 364	85 000	(7 364)
2069- 03-4792-P77100 Autres services Santé/Mieux-être	150 724	168 024	168 024	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL	8 465 737	8 488 564	7 868 202	(620 362)
PROJETS SPÉCIAUX				
2069- 03-3451-P78100 Projet Aide à la Maternelle	(1 657)	0	0	0
2069- 03-3451-P78105 Prêts de service	1 028 190	1 042 630	1 042 630	0
2069- 03-5189-P78111 Bataillon Acadien	0	0	0	0
2069- 03-5189-P78112 Colloque 40e anniversaire dualité linguistique	0	0	0	0
2069- 03-5189-P78113 Projet Mon Accès	0	0	0	0
2069- 03-5189-P78114 Surplus 2013-2014	0	0	0	0
2069- 03-5189-P78121 Pierre-Marcel Desjardins	554 300	554 300	554 300	0
2069- 03-4801-P78120 Génie Arts	59 839	40 000	40 000	0
2069- 03-4801-P78194 P.L.O.E.	2 631 519	3 698 847	3 698 847	0
Déficit transférable année 2012-2013	0	0	0	0
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX	3 717 891	5 335 777	5 335 777	0
TOTAL	129 730 122	134 616 849	132 770 011	(1 846 837)

DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2015

	en date du 31-janv	Prévisions	Total	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfices	36992	0			
Publicité	6385				
Dépenses de réunions d'affaires	5622				
Fédération des Conseils d'éducation	8637				
Frais de poste	0	40105			
Autres services de consultation	3800				
Frais de déplacements & inscriptions à congrès	26836				
Revues	606				
Fournitures et matériel	1017				
Total	89895	40105	130000	130000	0

11.3



1^{er} Forum francophone sur L'APPRENTISSAGE

Le 30 avril et 1^{er} mai 2015
Université de Moncton, Campus de Shippagan

11.6

programme

Portrait de l'éducation : Parole à la communauté!

Horaire provisoire de la programmation

Le jeudi 30 avril 2015

Place aux jeunes

50 élèves de 7^e et 8^e année et 100 élèves de 10^e année viendront à l'UMCS.

12 h 30	Accueil, réseautage, inscription des élèves
13 h	Présentation en sous-groupes (FJFNB par Marc-Samuel Larocque concernant la politique d'aménagement linguistique et culturel)
14 h 30	Pause
14 h 45	Laisse ta marque en sous-groupes (Œuvres créatives de la part des élèves)
16 h	Mot de la fin
16 h 15	Départ

Ouverture du forum au centre des congrès de la Péninsule acadienne

17 h 30	Inscription
18 h	Balade des connaissances / Banderole des jeunes
18 h	Discours
18 h 50	Parole à la communauté
19 h 15	Conférence d'ouverture
20 h 45	Mot de la fin
21 h	Soirée sociale et cocktail

Le vendredi 1^{er} mai 2015

8 h 30	Inscription tardive
9 h	Ouverture du forum
9 h 30	Panel à l'amphithéâtre
10 h 30	Pause
11 h	Atelier #1
12 h	Dîner
13 h 15	Atelier #2 présentant des pratiques innovantes
14 h 15	Pause
15 h	Atelier #3 (mêmes pratiques innovantes que l'atelier #2)
16 h à 16 h 30	Évaluation et clôture du forum



1^{er} Forum francophone sur l'APPRENTISSAGE

Le 30 avril et 1^{er} mai 2015
Université de Moncton, campus de Shippagan

Portrait de l'éducation :
Parole à la communauté!



11.7

Information



Un espace de réflexion collectif portant sur l'apprentissage

Ce forum en éducation, sous le thème «Parlons de l'éducation: Parole à la communauté» se donne comme mission de créer un espace de réflexion collectif portant sur l'apprentissage, impliquant les gens de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick, les intervenants des districts scolaires et du milieu postsecondaire - CCNB et Université de Moncton. Il aura lieu les 30 avril et 1^{er} mai 2015 à FUMES. Nous souhaitons donner la parole à la communauté sur les différents aspects portant sur l'apprentissage (par exemple: la place aux parents, la collaboration école-communauté, l'inclusion et la différenciation, les technologies, la pédagogie, les services aux élèves, aux étudiantes et étudiants, les transitions (garderies-écoles prime-res-écoles secondaires-institutions postsecondaires-marché du travail), culture et identité, etc.). Les buts de ce forum visent à mieux connaître les différents aspects de l'apprentissage, à identifier des pratiques innovantes et à valoriser des solutions novatrices et durables favorisant le mieux-être de notre société acadienne et francophone.

Ce forum poursuit les initiatives de la Politique d'aménagement linguistique et culturel du gouvernement du Nouveau-Brunswick (PALC) qui a pour objectif d'asseoir la capacité de tous les partenaires à réaliser le double-mandat de l'école acadienne et francophone.

En attendant de vous revoir à ce grand événement rassembleur, nous vous invitons à participer à notre forum de discussion sur les médias sociaux :



www.facebook.com/groups/forumfrancophoneapprentissageage



[#forumfrancophoneapprentissageage](https://twitter.com/forumfrancophoneapprentissageage)

Information : Lyne Chantal Boudreau
506-836-8400 poste 3309
lyne.c.boudreau@umoncton.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 10 mars prochain à l'école Sainte-Bernadette, 46 rue Upton, Moncton.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

26^e assemblée ordinaire

Le 10 février 2015

13. Levée de la séance